



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 12 décembre  
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 06 décembre 2024

**Étaient présent(e)s : André MOLINO, Maire,**

Gérard GUERRERO, Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjoint(e)s  
Patrick MAGRO, Denis CANI, Patrick DUBESSE, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Gaëlle LECOQ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Bertrand CONNIN, Conseiller(e)s municipaux(ales)

**Étaient excusé(e)s et représenté(e)s :** Sophie CELTON par Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET par Virginie AUTIE, Gérard ESCOFFIER par Louisa HAMMOUCHE, Manuel PINTO par Patrick MAGRO, Ludovic DI MEO par Audrey CERMOLACCE, Carole ALBOREO par Jérémy MARTINEZ

**Étaient excusé(e)s et non représenté(e)s :** Thierry AUDIBERT, Nathalie CIPRIANI

**Étaient absent(e)s :** Marie-Catherine BIANCO, Djelloul OUARET, Anne OLIVERO, Philippe REYNAUD

**Secrétaire de séance :** Bertrand CONNIN

=====

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 12 décembre 2024 sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 30, procède à l'appel ainsi qu'à l'énoncé des pouvoirs donnés et constate que le quorum est atteint.

**Monsieur le Maire :** « Mesdames, Messieurs les élu.e.s, Chères Septémoises, Chers Septémois, avant d'entamer nos travaux à l'ordre du jour du Conseil, je vous demande de tenir une minute de silence en l'honneur de Madame Reine DESCHAMPS, adjointe honoraire, qui a œuvré de 1995 à 2014 au sein de l'équipe municipale. Je vous remercie.

Je vous demande maintenant de bien vouloir voter le procès-verbal de la dernière séance. »

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°01.12.2024 : FINANCES COMMUNALES – Méthode de calcul des dotations aux provisions des créances douteuses à partir de l'exercice 2024.**

**Monsieur le Maire** procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°02.12.2024 : VIE ASSOCIATIVE – Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2024 – 5<sup>ème</sup> répartition.**

**Monsieur le Maire** donne la parole à **Madame Christine ARNAUDO** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°03.12.2024 : SOLIDARITE INTERNATIONALE – Attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire Français pour l'aide aux victimes des intempéries en Espagne.**

**Monsieur le Maire** procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°04.12.2024 : ENFANCE – Modification du règlement intérieur du service municipal d'Accueil Collectif des Mineurs (ACM).**

**Monsieur le Maire** donne la parole à **Monsieur Hocine BENSALID** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°05.12.2024 : RESSOURCES HUMAINES – Instauration d'un « bonus attractivité » et modification du contrat de travail des Assistantes Maternelles exerçant en crèche familiale.**

**Monsieur le Maire** donne la parole à **Monsieur Denis CANI** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

**Madame Arnaudo** : « Je me permets de rajouter que nous avons 2 assistantes maternelles, ayant ce statut et salariées de la Ville, au sein de la commune ».

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°06.12.2024 : RESSOURCES HUMAINES - Mise en place de l'indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement des Policiers Municipaux.**

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « ce sont de nouvelles dispositions instaurées par l'Etat pour la Police Municipale. Avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°07.12.2024 : RESSOURCES HUMAINES – Adhésion à la convention de participation Prévoyance et/ou Santé 2025-2030 au CDG 13.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Denis CANI qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°08.12.2024 : INFORMATIQUE – Adhésion de la commune à la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT).**

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°09.12.2024 : ACTION SOCIALE – Renouvellement de la convention de gestion et de mise à disposition des locaux avec LEO LAGRANGE Méditerranée du Relais Petite ENFANCE « Planète Bébé » à la Bastide Valfrais, chemin de la Bédoule.**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Sophia FELLAHI-TALBI qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°10.12.2024 : COOPERATION INTERCOMMUNALE – Rapport d’activités annuel retraçant l’activité de la Métropole en application du I de l’article L.5211-39 du Code Général au titre de l’exercice 2023.**

**Monsieur le Maire** : « je tiens à vous informer que le rapport est consultable au secrétariat général ainsi que les deux autres délibérations qui suivent. »

RAPPORT SANS VOTE

**Délibération n°11.12.2024 : COOPERATION INTERCOMMUNALE – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers métropolitains. Exercice 2023.**

**Monsieur le Maire** donne la parole à **Monsieur Arthur MELIS** qui procède à la lecture d’une synthèse de la délibération.

RAPPORT SANS VOTE

**Délibération n°12.12.2024 : COOPERATION INTERCOMMUNALE – Rapport annuel métropolitain sur le prix et la qualité des services publics de l’eau et de l’assainissement. Exercice 2023.**

**Monsieur le Maire** donne la parole à **Monsieur Arthur MELIS** qui procède à la lecture d’une synthèse de la délibération.

RAPPORT SANS VOTE

**Délibération n°13.12.2024 : COOPERATION INTERCOMMUNALE – Approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences.**

**Monsieur le Maire** procède à la lecture d’une synthèse de la délibération.

**Monsieur Magro** : « on leur rend des sous ou on leur en prend ? »

**Monsieur le Maire** : « on leur rend mais cela s’accompagne d’un échange de compétences. Ils récupèrent également l’éclairage public, considéré comme un accessoire de voirie par le Conseil d’Etat. Je rappelle que nous n’étions pas favorables à ce transfert et qu’un courrier en atteste. »

**Monsieur Magro** : « des communes d’Ouest-Provence récupèrent donc les piscines et toute la voirie ? »

**Monsieur le Maire** : « oui. D’autres questions ? »

En l’absence d’autres questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l’UNANIMITE

**Délibération n°14.12.2024 : COOPERATION INTERCOMMUNALE – Renouvellement de l’adhésion au groupement de commandes de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la mise en place d’un automate d’appel et d’alerte automatisé des populations.**

**Monsieur le Maire** procède à la lecture d’une synthèse de la délibération.

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°15.12.2024 : COOPERATION INTERCOMMUNALE – Avenant à la convention de prestation de service entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Commune, relative à la mutualisation de la fonction de délégué à la protection des données.**

**Monsieur le Maire** donne la parole à **Monsieur Denis CANI** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°16.12.2024 : PATRIMOINE COMMUNAL – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de servitude au profit d'ENEDIS sur la parcelle communale AL 0303, sise 291 avenue du 8 mai 1945 pour les besoins de raccordement des logements communaux.**

**Monsieur le Maire** donne la parole à **Monsieur Arthur MELIS** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°17.12.2024 : PATRIMOINE COMMUNAL – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de servitude de passage en tréfonds et la convention de mise à disposition concernant la parcelle communale AP 0148 au profit d'Enedis pour les besoins de raccordement du projet photovoltaïque de la société EOLFI.**

**Monsieur le Maire** donne la parole à **Monsieur Patrick MAGRO** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

**Monsieur Magro** : « est-ce qu'ils auront le droit de passer sur la route devant Aragon » ?

**Monsieur le Maire** : « oui. »

**Monsieur Magro** : « toujours sur le photovoltaïque, les installations en cours sur l'ISDN occupent 4 hectares. Ludovic DI MEO aura l'occasion de nous en parler plus longuement. S'ajoutant à l'énergie déjà produite par l'Ecopole (électricité et gaz), le projet EDF-ER va permettre de couvrir l'équivalent des besoins de 8 000 habitants au moins, avec raccordement aux réseaux publics.

Avec le projet EOLFI, l'énergie produite sur nos zones Nénergie couvrira bien plus que les besoins de nos 12 000 habitants, tissu économique compris. Nous serons alors un « territoire à énergie positive », sans même devoir intégrer les petites surfaces de photovoltaïque. En même temps, l'orientation est de le faire en lien avec les réseaux publics, sans pour autant fermer la



porte aux initiatives citoyennes. N'oublions pas que l'énergie solaire est intermittente, ce qui a toute sa place au sein du mix énergétique qui assure la cohésion nationale.

Sinon EOLFI est une filiale de Shell. Elle va faire un parc de 8 hectares sur les zones abîmées par des activités légales et ... illégales. Nous soutenons ce projet.

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°18.12.2024 : DEVELOPPEMENT DURABLE – Approbation d'une convention de coopération avec l'association ACTA VISTA pour la création du jardin partagé de l'Oliveraie sur la commune de Septèmes-les-Vallons, sur l'année 2025.**

**Monsieur le Maire** donne la parole à **Monsieur Bertrand CONNIN** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Délibération n°19.12.2024 : POLITIQUE DE LA VILLE – Approbation de la convention cadre relative à l'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les Quartiers Politique de la ville du territoire**

**Monsieur le Maire** procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

**Monsieur le Maire** : « pour bénéficier des abattements de cette taxe, certaines réalisations et certains services seront à la charge de Vilogia. Avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**MOTION contre le projet de loi de finances.**

**Monsieur le Maire** donne la parole à **Monsieur Patrick MAGRO** qui procède à la lecture de la motion.

**Monsieur Magro** : « cette motion reste plus que jamais d'actualité. Il faudra faire un chapeau car cette motion a été rédigée avant la censure et la chute du gouvernement Barnier. Le budget 2025 a été retoqué, c'est donc le budget 2024 qui s'applique par défaut pour l'instant. C'est reculer pour mieux sauter. Pour 2025, dans un premier temps avec la loi spéciale, les gagnants sont les collectivités et les perdants les professions agricoles. Pour l'instant, je propose que l'on ne change pas le texte malgré le changement de contexte. »

**Madame Hammouche** : « on en a convenu avec Monsieur le Maire lors du Bureau Municipal. »

**Monsieur Magro** : « la dette des collectivités s'élève à 9% de la dette publique totale. Ce n'est pas elles qui sont en cause. »

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

**Motion par laquelle la commune de Septèmes-les-Vallons demande aux autorités danoises de libérer Paul Watson et à l'Etat français de lui accorder l'asile politique.**

**Monsieur le Maire** donne la parole à **Monsieur Jérémy MARTINEZ** qui procède à la lecture de la motion.

**Monsieur le Maire** : « avez-vous des questions ? »

**Monsieur Magro** : « je tiens à dire que pour nous ce soutien à Paul Watson ne souffre d'aucune hésitation. On n'est pas obligés d'être d'accord sur tout avec Paul Watson pour exiger sa libération. »

**Monsieur le Maire** : « avez-vous d'autres questions ? »

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

## COMPTES RENDUS

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a rendu compte des décisions municipales qui ont été prises en application de l'article L.2122-22 de ce même code.

Le compte-rendu de ces décisions est consultable à la Direction de l'Administration Générale de la Ville aux heures d'ouverture de la Mairie.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.**